



Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2021-2022
Cinquième assemblée
Mérule pleureuse Québec (MPQ)

Tenue le dimanche 12 juin 2022 - À 9 h 00
Rencontre tenue :
à l'Auberge du lac Priscault située au 100 rang Petit-Beloeil, Saint-Côme, QC, J0K 2B0
Et en visioconférence sur Zoom

Étaient présents :

Membres actifs	2 membres		Virtuel
Membres du conseil d'administration	M. Maxime Boivin	Président	Présentiel
	Mme Isabelle Lachance	Vice-présidente	Présentiel
	M. Marc Brunelle	Trésorier	Présentiel
	M. Florimond Laporte	Administrateur	Présentiel
	Mme Marie-Josée Talbot	Administratrice	Virtuel
Personnel de l'organisme	Marie-Hélène Cauchon	Directrice générale	Présentiel
	Gabrielle Salvetti	Chargée de projets aux communications	Virtuel

Proposition d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
4. Acceptation de l'avis de convocation
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal tenu le 19 juin 2021
7. Dépôt et présentation du rapport annuel 2021-2022
8. Dépôt et présentation des états financiers 2021-2022

9. Présentation du plan d'action 2022-2023
 10. Approbation des prévisions budgétaires 2022-2023
 11. Ratification des règlements adoptés par le conseil d'administration depuis l'assemblée générale du 19 juin 2021
 12. Nomination d'un expert-comptable pour l'année 2022-2023
 13. Élection des administrateurs
 - 10.1 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection
 - 10.2 Lecture des mises en candidature
 - 10.3 Présentation des candidats
 - 10.4 Élection
 14. Questions diverses
 15. Mot de la fin et levée de l'assemblée.
-

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Le président, M. Maxime Boivin, ouvre la séance à 9 h 04 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

2. Vérification du quorum

M. Boivin réfère à l'article 17.4 des règlements généraux de l'organisme qui stipule que l'assemblée générale annuelle est constituée de tous les membres en règle présents sur place ou en mode virtuel. M. Boivin constate le quorum.

3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Résolution AGA_20220612-01

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Cauchon que M. Maxime Boivin agisse en tant que président d'assemblée. M. Maxime Boivin propose quant à lui que Mme Marie- Hélène Cauchon agisse à titre de secrétaire d'assemblée. Tous deux acceptent leur nomination. Adopté à l'unanimité.

4. Acceptation de l'avis de convocation

M. Boivin confirme que l'assemblée générale annuelle a été convoquée selon les règlements généraux de l'organisme. De plus, il mentionne que les documents préparatoires ont été transmis par voie électronique aux participants inscrits.

5. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Résolution AGA_20220612-02

M. Maxime Boivin procède à la lecture de l'ordre du jour. Au point 14 dédié aux questions diverses, il est proposé d'ajouter :

- Une synthèse du Lac-à-l'épaule.

M. Boivin propose aux membres de laisser le point ouvert afin que d'autres points soient ajoutés au besoin. Il est proposé par M. William E. Sinden, appuyé par M. Florimond Laporte d'adopter l'ordre du jour modifié, le point questions diverses restant ouvert. Adopté à l'unanimité.

6. **Lecture et adoption du procès-verbal tenu le 19 juin 2021**

Résolution AGA_20220612-03

M. Boivin présente à l'écran le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 juin 2021 et fait la lecture des points à l'ordre du jour. Il est proposé par M. Maxime Boivin, appuyé par Monsieur Marc Brunelle d'adopter le procès-verbal. Aucune demande de modification n'est faite. Adopté à l'unanimité

7. **Dépôt et présentation du rapport annuel 2021-2022**

M. Boivin présente aux membres de l'organisme le rapport d'activité annuel de l'organisme.

8. **Dépôt et acceptation des états financiers 2021-2022**

Résolution AGA_20220612-04

Le trésorier, M. Marc Brunelle présente la mission de compilation des états financiers préparée par M. Paul Cloutier, comptable professionnel agréé. Il est proposé par M. Marc Brunelle, appuyé par Mme Isabelle Lachance d'accepter le dépôt des états financiers. Adopté à l'unanimité.

9. **Présentation du plan d'action 2022-2023**

M. Maxime Boivin présente le plan d'action à venir pour l'année 2022-2023.

10. **Approbation des prévisions budgétaires 2022-2023**

Résolution AGA_20220612-05

M. Maxime Boivin présente les prévisions budgétaires à venir pour l'année 2022-2023. Il est proposé par M. Florimond Laporte, appuyé par Mme Isabelle Lachance d'approuver les prévisions budgétaires pour l'année 2022-2023. Adopté à l'unanimité.

11. Ratification des règlements adoptés par le conseil d'administration depuis l'assemblée générale du 19 juin 2021

Résolution AGA_20220612-06

M. Maxime Boivin mentionne que ce point à l'ordre du jour vise à permettre aux membres qui ne sont pas administrateurs de prendre une résolution indiquant s'ils approuvent ou non les modifications aux règlements réalisés par les administrateurs au cours de la dernière année. M. Boivin présente ensuite les modifications apportées aux règlements généraux au cours de l'année.

Articles	Avant modification	Après modification	Justificatif
10.3	Les membres sympathisants peuvent participer aux activités de l'organisme et assister aux assemblées des membres.	Les membres sympathisants peuvent participer aux activités de l'organisme, assister et voter aux assemblées des membres.	Permettre le droit de vote à tous les membres de l'organisme.
17.1	Vote : À une assemblée des membres, les membres actifs en règle présents, y compris le président d'assemblée, ont droit à une voix chacun : [...]	Vote : À une assemblée des membres, les membres en règle présents, y compris le président d'assemblée, ont droit à une voix chacun : [...]	

Il est proposé par Mme Marie-Josée Talbot, appuyé par M. William E. Sinden, d'entériner les modifications apportées aux règlements généraux pour l'année 2021-2022. Adopté à l'unanimité.

12. Nomination d'un expert-comptable pour l'année 2022-2023

Résolution AGA_20220612-06

M. Maxime Boivin mentionne être satisfait du service de la firme Paul Cloutier, C.P.A et que les prix sont compétitifs. Il est alors proposé par M. Maxime Boivin de poursuivre avec la firme comptable Paul Cloutier, comptable professionnel agréé, appuyé par M. Marc Brunelle pour l'année financière 2022-2023.

13. Élection des administrateurs

Résolution AGA_20220612-06

13.1 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection.

M. Boivin suggère M. Marc Brunelle à titre de président d'élection et Mme Marie-Hélène Cauchon à titre de secrétaire. Aucune autre suggestion n'est faite.

13.2 Lecture des mises en candidature

Trois sièges sont en élection cette année soit le siège 1 occupé par M. Maxime Boivin, le siège 2 occupé par Mme Isabelle Lachance et le siège 5 occupé par Mme Marie-Josée Talbot. Les deux bulletins de candidature ont été reçus soit le bulletin conforme de M. Florimond Laporte ainsi qu'un bulletin de mise en candidature pour M. Marc Brunelle. Les membres de l'assemblée acceptent tout de fois, le bulletin de M. Marc Brunelle malgré qu'il ait remis une journée plus tard que la date limite permise. Adopté à l'unanimité.

13.3 Présentation des candidats

Les candidats sont déjà connus par les membres présents et ne ressentent pas le besoin de se présenter.

13.4 Élection

Le président d'élection M. Marc Brunelle annonce que puisqu'un seul candidat se présente par siège, ces derniers sont élus par acclamation. M. Brunelle félicite les administrateurs réélus et clôt les élections.

14 Questions diverses

- Synthèse au Lac-à-l'épaule.

M. Boivin présente les objectifs du Lac-à-l'épaule et les dossiers qui ont été travaillés tout au long de la fin de semaine, dont l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces de l'organisme. Le développement d'une vision et l'identification des valeurs propre à Mérule pleureuse Québec.

15 Mot de la fin et levée de l'assemblée

M. Boivin remercie tous les membres pour leur participation. L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par M. Boivin à 10h 32. Adopté à l'unanimité.
